



Eglise de Carville

PAROISSE SAINT-ORTAIRE-EN-SOULEUVRE
9, rue du Chanoine Cochard - 14350 Le Béný-Bocage
Tel : 02.31.68.63.13

saintortaire@bayeuxlisieux.catholique.fr

Mensuel Saint-Ortaire N° 154 – septembre 2022

Edito



Une rentrée pas ordinaire

C'est la rentrée avec ses nouveautés, ses appréhensions, ou d'autres choses ! Il y a toujours une certaine nervosité dans l'air au mois de septembre. En ce qui concerne la vie paroissiale et plus particulièrement les Pôles Missionnaires de notre diocèse, nous allons en cette rentrée 2022 dans nos endroits respectifs, poursuivre la démarche synodale pour réfléchir à la Mission. Un calendrier vous sera communiqué dans les semaines à venir pour fixer les rendez-vous.

Si nous vivons dans un monde devenu incertain, en tension permanente, nous savons qu'il est aussi nécessaire de prendre le temps de s'asseoir pour réfléchir à la vie de l'Eglise locale car elle rejoint les hommes et les femmes de ce temps ! Le Père Raphaël Toë nous quitte en ce début du mois de septembre pour rejoindre Caen et il ne sera pas remplacé. La paroisse de Vassy va donc être prise en charge par nous, les prêtres du Pôle de Vire. Face à cette réalité pastorale, nous sommes obligés de repenser notre organisation interne concernant les messes dominicales, les célébrations des baptêmes, des mariages, des inhumations, de la catéchèse, etc... Le territoire paroissial s'étend de plus en plus, jusqu'à rendre difficiles les déplacements des fidèles et des prêtres. Il faut savoir que désormais, la France compte moins de 12000 prêtres diocésains dont la moitié âgés de plus de 75 ans. Dans le monde rural en France, des paroisses peuvent compter jusqu'à plus de 90 clochers. Depuis longtemps, il faut donc envisager des initiatives nouvelles ... Comment développer et faire vivre de petites communautés locales afin de pouvoir annoncer, célébrer, servir ? Le Concile Vatican II voilà plus de cinquante ans a voulu favoriser le rassemblement du « peuple de Dieu » en dehors de la célébration eucharistique, en proposant dans les localités privées de prêtres des célébrations dominicales « de la Parole de Dieu ».

Dans le même esprit, n'oublions pas qu'aujourd'hui, dans de nombreux villages, les célébrations de funérailles sont également animées par des laïcs, avec une grande reconnaissance de la part des familles. Nous ne pouvons pas abandonner les personnes ...

En lien avec le Conseil de Pôle, il nous semble important de pouvoir proposer une fois par mois en alternance avec la messe, ce genre de « Célébration de la Parole » pour permettre à la communauté locale de se retrouver, de prier et de chanter la Gloire de Dieu. Cette mise en place des Célébrations de la Parole a été explicitement encouragée par les papes et notamment Benoît XVI et François. Cette célébration paroissiale peut permettre aussi d'étendre l'évangélisation et d'imprégner les habitants de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ et de ne pas fermer le bâtiment église. Comme l'écrivait dans son éditorial de « Prions en Eglise » de septembre 2022 le Père Benoît Gschwind : « La communauté a rendez-vous avec le livre de la Parole de Dieu. Que le Seigneur qui marche avec nous éclaire nos chemins et nos choix en cette année qui commence ».

Père Philippe Cenier
Curé et Coordinateur du Pôle de Vire

Rencontre du 18 septembre

Les parents des enfants du catéchisme vous proposent après la messe des familles du 18 septembre, **un temps fort** intergénérationnel.

Nous nous retrouverons dans le jardin du presbytère du Béný-Bocage où un apéritif sera offert. Le pique-nique sera « sorti du sac ». Puis, nous marcherons ensemble par les chemins vers l'église de Carville que nous visiterons.

Cette journée de partage est **ouverte à tous**, nous vous attendons nombreux !

La gratuité, figure de l'impossible

La rencontre œcuménique se tenant au Carmel de Saint-Sever nous a permis d'approfondir, pendant toute une après-midi, avec Mme Caroline BAUER, théologienne protestante, le thème : « **la gratuité, figure de l'impossible** ».



Elle nous a aidés à prendre conscience de la « *gratuité* » comme un présent actif dans nos relations avec les autres. Cependant, cette « *gratuité* » si nécessaire n'est pas toujours facile à repérer dans le concret de nos engagements. En face de la surexploitation des ressources naturelles, il est bon de nommer alors la « *gratuité* » absolue de la création et du Créateur. Dieu, Donateur de toute vie soutient un regard plus juste sur notre rapport aux biens naturels et à nos différents échanges qui en résultent. Lorsque les activités humaines ne sont plus suffisamment connectées à la source de ce « *Don originel* » en raison d'une vision productiviste et utilitariste, il apparaît le risque d'un épuisement et d'une limite. Or l'être humain est orienté vers le don et cette « *gratuité* » exprime réellement notre dimension de la transcendance.

Mme Caroline BAUER a voulu plus précisément définir la « *gratuité* ». Elle se traduit en quelque sorte par un acte sans contrepartie, sans arrière-pensée. Elle pointe une dimension morale parce qu'elle demeure en lien avec une intention. M. André Comte-Sponville (philosophe) définit la « *gratuité* » comme un acte désintéressé n'ayant pas de prix. Et dans ce passage d'évangile de Matthieu 10, 8, « *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement* », ce « *gratuitement* » se justifie en vertu de la dignité de chaque personne. Cette reconnaissance de la valeur intrinsèque à tout homme ne peut donc être oubliée dans les différents échanges économiques et sociaux. Plus encore, la « *gratuité* » partageant la même étymologie que le mot « *grâce* », renvoie à une réalité plus profonde (transcendance) que je reçois à travers la bonté, la beauté, l'amitié, la foi en Dieu, créateur de tout don.

Ensuite, Mme Caroline BAUER a porté notre attention sur trois champs de relations sociales habituelles à travers lesquelles la gratuité demeure présente. Premièrement, « *l'échange marchand* » nous situe dans une relation contractuelle du « *donnant-donnant* ». Et Jean Philippe Barde (économiste protestant) rappelle que la gratuité, depuis le moyen-âge maintenait un équilibre entre les coûts et une notion de « *juste prix* », dans le souci de protéger les plus pauvres. Toutefois, à partir du XVIe siècle, l'émancipation de l'individu et la légitimité du prêt à intérêt (usure) font voler en éclat cette approche morale de l'économie. Désormais, seules les lois du marché régulent le meilleur prix (valeur).

Au XXe siècle, la mécanique des marchés devra pourtant tenir compte du coût de l'homme à travers les institutions éducatives et culturelles et les ressources naturelles disponibles. Ainsi la « *taxe carbone* » permet aux entreprises de prendre en charge le coût de la pollution. Elle intègre et protège, dans les échanges, une valeur d'existence pour les ressources et les personnes.

Puis, Mme Caroline BAUER a évoqué la logique du « *don et contre-don* » que Marcel Mauss (anthropologue) a beaucoup travaillée en s'intéressant à des sociétés primitives. Celles-ci se structuraient avec cette obligation morale de rendre un service ou un objet en échange. La solidarité générale implique donc que chacun, selon ses besoins et moyens, contribue à l'effort du partage selon la logique du donné et du reçu. La gratuité ici se qualifie comme « *valeur de lien* » parce que cette valeur nourrit et transforme à long terme les liens sociaux : le bouquet de fleurs offert (contre-don) s'échange avant un bon repas (don).

Enfin pour Jacques Derrida (philosophe), « *le don oblatif* » (don pur) est un don sans réciprocité. Or, le don sans retour est-il possible car le don crée finalement une dépendance réelle ? Dieu seul est don pur. Il est Donateur de tout, et parce qu'il donne tout, nous pouvons donner gratuitement sans rechercher ni reconnaissance ni réputation.

En conclusion, puisque Dieu donne par surabondance la vie à tous, nos capacités reçues sont donc là pour être à leur tour données au service des autres. Avec humilité, il nous faut également accepter que nous ne sommes pas à l'origine de la gratuité de nos propres dons que seule la grandeur et la générosité infinie de Dieu soutiennent. Il est bon de savoir qu'en Dieu seul, le don gratuit appelle la louange et la reconnaissance.

Père Claude Hardy

Une journée intergénération sous le signe de la bonne humeur !

Après une première journée intergénération organisée en septembre 2021 au plan d'eau de Bény-Bocage, le groupe paroissial Bény Causerie a souhaité renouveler l'expérience en organisant une nouvelle animation, dimanche 3 juillet 2022, placée cette fois sous le thème de la famille.

L'objectif était le même : permettre à des familles et membres de la paroisse Saint-Ortaire-en-Soulevre de partager un moment convivial.



Angélique, une maman de Bény Causerie, et Apolline, une enfant, ont participé à la célébration du matin. Une vingtaine de personnes (petits et grands) se sont ensuite retrouvées au plan d'eau de Bény pour y partager un pique-nique. Elles ont eu le plaisir d'y être rejointes par le père Claude, le père Benoît et le père Philippe. Après un repas plein de bonne humeur, tous se sont essayés aux petits jeux préparés par le groupe Bény Causerie.

La journée s'est terminée par un goûter et un chant de Jean-Jacques Goldman - "Tu es de ma famille" - repris en chœur par tous les participants.

Emilie Delattre

Le groupe Bény Causerie est composé de plusieurs membres de la paroisse, de plusieurs générations, qui se réunissent une fois par trimestre pour échanger sur leur quotidien, la parentalité et partager leur foi.

Conférence : « Marie, simplement »

Le Père Bernard Noyer, OMI (Missionnaire Oblat de Marie Immaculée) à Pontmain, ancien missionnaire au Cameroun, a donné le 14 août une conférence à la chapelle Notre-Dame du Bocage.



Devant s'exprimer sur Marie, le Père a voulu intituler sa conférence : « Marie, simplement », et bien nous montrer que Marie était de chez nous, elle était comme nous, sa vie s'est déroulée au jour le jour. Pourquoi mettrait-on Marie sur un piédestal ? Ce qu'il y a d'ordinaire dans sa vie, dans une vie, c'est ça qui est important.

Marie apparaît peu dans les Ecritures, sauf furtivement aux noces de Cana, au pied de la Croix, ou avant la Pentecôte ; présente auprès de son Fils, dans la simplicité, la discrétion.

Adressons-nous à Jésus par Marie. Méditons le Magnificat, ce cantique d'action de grâce tel qu'elle l'a chanté au moment de la Visitation.

*Mon âme exalte le Seigneur,
Exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !
Il s'est penché sur son humble servante ;
Désormais, tous les âges me diront
bienheureuse ... (Luc 1, 46-55)*

Bruno de Guerpel

Braderie du Secours Catholique



Avant son déménagement vers Le Reculey, le Secours Catholique organise sa braderie :

le **samedi 3 septembre à 13h30 au Hamel Pin au Bény-Bocage.**

Vous pourrez trouver des vêtements, du linge de maison, de la vaisselle et divers objets.

Cette braderie est ouverte à tous, vous pourrez même y déguster des crêpes.

Venez soutenir notre action par votre passage !

Vont recevoir le sacrement du baptême

Loïs et Malo Roger le 10 septembre à 17h en l'église de St-Martin-des-Besaces.

Marcellin et Laurette François le 11 septembre à 11h45 en l'église de St-Martin-des-Besaces

Romy Le Boucher le 18 septembre à 11h45 en l'église du Bény-Bocage

Mariage

Camille de Paepe et David Jean-Baptiste le 03 septembre à 15h en l'église de la Ferrière-Harang

Se sont endormis dans la paix du Seigneur.

Bernard Bourrée le 6 juillet au Bény-Bocage, Jacques Jardin le 8 juillet à St-Martin-des-Besaces, Chantal Rondel le 13 juillet à Campeaux, Jeannine Doublet le 15 juillet au Bény-Bocage, Noël Levallois le 19 juillet à Montamy, Micheline Burnouf le 21 juillet à St-Martin-des-Besaces, Simone Leboucher le 22 juillet à St-Ouen-des-Besaces, Madeleine Pien le 23 juillet à Campeaux, Madeleine Momplé le 25 juillet à Bures-Les-Monts, Henriette Brehier le 29 juillet au Bény-Bocage, Jean Duchêne le 1^{er} août au Tourneur, Bernard Besnier le 3 août à Ste-Marie-Laumont, Camille Ledard le 12 août à St-Martin-des-Besaces, Georges Lesouef le 23 août à St-Martin-des-Besaces, René Desmortreux le 25 août à St-Martin-des-Besaces.

Horaires des messes des mois de septembre et octobre

Dimanche 4 septembre à 10h30 au Bény-Bocage

Jeudi 8 septembre à 10h30 à la chapelle Notre-Dame du Bocage

Dimanche 11 septembre à 10h30 à St-Martin-des-Besaces

Dimanche 18 septembre à 10h30 au Bény-Bocage

Dimanche 25 septembre à 10h30 à St-Martin-des-Besaces

Dimanche 2 octobre à 10h30 Notre-Dame de Vire

Vendredi 7 octobre à 10h30 à la chapelle Notre-Dame du Bocage

Dimanche 9 octobre à 10h30 à St-Martin-des-Besaces

Dimanche 16 octobre à 10h30 au Bény-Bocage

Dimanche 23 octobre à 10h30 à St-Martin-des-Besaces

Dimanche 30 octobre à 10h30 à Campeaux